



# PROJET DE MOUVEMENT GÉNÉRAL DE MUTATION C, CATASTROPHIQUE !

**Le SNADGI-CGT appelle l'ensemble des agents à signer massivement la pétition intersyndicale**

Lors de la journée d'action du 23 mars, avec 40,14% de grévistes pour la filière fiscale et 34,96% pour la filière gestion publique, les agents de la DGFIP se sont fortement mobilisés pour exiger :

- ▶ l'arrêt des suppressions d'emploi ;
- ▶ la défense et le renforcement des missions ;
- ▶ l'amélioration des conditions de travail ;
- ▶ la revalorisation des salaires ;
- ▶ l'amélioration du déroulement de carrière ;
- ▶ le maintien du code des pensions, le droit de partir à la retraite à 60 ans au taux de 75 % sur la base des 6 derniers mois d'activité avec intégration des primes dans le calcul de la pension et l'abandon du système de la décote.

C'est dans un contexte d'attaques incessantes sur les droits et garanties des agents qu'est paru le projet du mouvement général de mutation C au 01/09/2010.

Le taux de satisfaction de 27,4 % est le plus faible jamais connu.

- ▶ 73 directions sont fermées à toutes arrivées de l'extérieur ;
- ▶ 347 rapprochements externes sont toujours en attente ;
- ▶ seulement 90 demandes de mutation de l'Île de France vers la province ;
- ▶ seulement 129 mutations d'une direction de province vers une autre ;
- ▶ 68 mutations internes en province ;
- ▶ viennent s'ajouter 46 gels de postes pour constituer les Centres de Services Partagés de la DGFIP.

Ce projet catastrophique est à lier directement avec la situation de l'emploi dans notre administration et aux 2 569 nouvelles suppressions d'emplois au 1<sup>er</sup> septembre 2010.

L'accumulation des suppressions d'emplois à la DGFIP (plus de 18 000 en dix ans) cause des dégâts considérables mettant en péril les missions publiques, dégradant les conditions de vie au travail et bloquant les mutations.

**C'est pourquoi les représentants des personnels du SNADGI CGT, ont décidé en intersyndicale, avec les représentants des personnels Union SNUI-SUD Trésor Solidaires, FO DGFIP et CFDT Finances Publiques, d'appeler l'ensemble des collègues à signer massivement la pétition et à nous faire remonter le plus rapidement possible un maximum de signatures par fax (01.48.18.80.66/01.48.70.71.63) ou par courrier et ce jusqu'à la parution du mouvement définitif.**

**ENSEMBLE, EXIGEONS LE RECRUTEMENT DE LA TOTALITÉ DE LA LISTE COMPLÉMENTAIRE DU CONCOURS C 2010 ET L'OUVERTURE D'UN MAXIMUM DE DIRECTIONS POUR SATISFAIRE UN MAXIMUM DE MUTATIONS.**